



## CHOIX DE PROTECTION

### Note 1

Assurance vie additionnelle - Ajout ou retrait

Dans la colonne «ajout» ou «retrait», le chiffre que vous inscrivez correspond à la protection que vous désirez et non pas au nombre d'unités que vous ajoutez ou enlevez. À titre d'exemple, si vous possédez 3 fois votre salaire et que vous indiquez «2» sur la ligne sous «réduire à» de la colonne «retrait», nous retrancherons 1 unité de salaire de votre montant d'assurance vie additionnelle.

## PERSONNEL D'ENCADREMENT DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE

### Note 2

Fait partie du secteur fonction publique tout ministère ou organisme dont le personnel est nommé suivant la Loi sur la fonction publique (RLRQ, chapitre F-3.1.1).

## SECTION 5.13

### Note 3

Les informations contenues dans cette section sont à l'usage unique de Retraite Québec.

## STATUT D'ENGAGEMENT

### Note 4

Joindre à la demande d'adhésion, selon le secteur concerné, la lettre d'engagement, l'acte de nomination, la lettre de nomination, la description de tâches et l'organigramme. Ces documents doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Retraite Québec  
Case Postale 5500, succursale Terminus  
Québec (Québec) G1K 0G9

Si des informations additionnelles sont requises au sujet de la section 5 du formulaire, veuillez contacter Retraite Québec à l'un des numéros de téléphone suivants :

418 643-4640 postes 2382 ou 2383  
1 866 627-2505 postes 2382 ou 2383

Le formulaire doit être signé par le représentant autorisé de l'employeur, en vertu notamment des dispositions légales à cet effet ou, s'il y a eu une délégation de signature, par la personne désignée.

## AVIS

### Protection des renseignements personnels

Dans le but d'assurer le caractère confidentiel des renseignements personnels détenus à votre sujet, SSQ, Société d'assurance-vie inc. constitue un dossier d'assurance dans lequel sont versés les renseignements concernant votre demande d'assurance ainsi que les renseignements relatifs à toute réclamation d'assurance. Seuls les employés ou mandataires qui sont responsables de la sélection des risques, des enquêtes et des réclamations ou toute autre personne que vous aurez autorisée ont accès à ce dossier. Votre dossier est détenu dans les bureaux de l'entreprise. Vous avez le droit de prendre connaissance des renseignements personnels contenus dans ce dossier, et, le cas échéant, de les faire rectifier en formulant une demande écrite à l'adresse suivante :

Responsable de la protection des renseignements personnels

SSQ, Société d'assurance-vie inc.  
2525 boulevard Laurier, C.P. 10500, succursale Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4H6

SSQ, Société d'assurance-vie inc. s'est dotée d'une Politique sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir une copie du dépliant à cet effet, il vous suffit de communiquer par écrit avec le Responsable de la protection des renseignements personnels, aux coordonnées mentionnées ci-dessus.

Pour en connaître davantage sur nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels, visitez le [ssq.ca](http://ssq.ca).